

Madame, Monsieur,

En raison du lundi 1er mai, jour férié obligatoirement chômé :

- Les collectes à domicile du lundi 1^{er} mai seront avancées au samedi 29 avril
 - Pour les collectes prévues sur les autres jours fériés du mois de mai, elles seront maintenues à la même date :
 - Lundi 8 mai
 - Jeudi 18 mai
 - Lundi 29 mai



Liste des collectes concernées (une page par date)

Merci de sortir vos bacs la veille au soir de chaque collecte 🛭

1. Les déchèteries seront fermées :

- X Lundi 1^{er} mai (Fête du Travail)
- X Lundi 8 mai (victoire de 1945)
- X Jeudi 18 mai (Ascension)
- X Lundi 29 mai (Pentecôte)



Réouverture les lendemains à partir de 9h00

Nous vous remercions pour votre attention et vous souhaitons un agréable mois de mai 🖫